

Guide des bonnes pratiques de tailles des platanes



Sommaire

Édito	Page 3
Généralités	Page 4
La taille raisonnée	Page 5
La taille raisonnée 1	Page 6
La taille raisonnée 2	Page 7
La taille raisonnée 3	Page 8
La taille raisonnée 4	Page 9
En pratique	Page 10
Notice d'utilisation	Page 12
Quel contexte	Page 13
Fiche I	Page 14
Fiche II	Page 15
Fiche III	Page 16
Fiche IV	Page 17
Fiche V	Page 18
Fiche VI	Page 19
Fiche VII	Page 20
Fiche VIII	Page 21
Conseils Techniques	Page 22
Les périodes de taille	Page 24
Les tailles	Page 25
Taille d'entretien	Page 26
Taille d'adaptation	Page 28
Taille de conversion	Page 32
Taille de restructuration	Page 34
Glossaire	Page 36
Contacts	Page 42

Édito

Les arbres situés sur le bord des routes sont des éléments forts du paysage, qui participent à l'amélioration de notre environnement. Ils constituent un patrimoine naturel indispensable à notre qualité de vie.

Ils sont aussi des sujets vulnérables qui nécessitent des travaux de protection, de taille d'entretiens et de soins, surtout dans le cadre contraignant d'un milieu soumis à des règles d'urbanisme.

Souhaitant aborder dans toute sa cohérence territoriale l'ensemble des opérations qui sont nécessaires à une gestion durable des arbres d'alignement et en particulier des platanes, le Conseil départemental publie ce guide à destination de toutes les personnes et institutions ayant en charge l'entretien de ce patrimoine vert.

Cet ouvrage rappelle les principales règles à respecter pour optimiser les bonnes pratiques de taille. Je souhaite qu'il vous soit d'une grande utilité sur le terrain.

Ensemble, nous contribuerons ainsi un peu plus chaque jour au développement durable de nos territoires et au " mieux vivre ensemble " de leurs habitants.



A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Méric'.

Georges Méric

Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

Généralités

La taille raisonnée intègre la nécessité de la bonne santé de l'arbre pour optimiser le niveau de sécurité des usagers.



Les arbres et la taille : une nécessité ?

Un arbre peut croître et se développer grâce à son feuillage. Le lui supprimer l'oblige à le reconstituer dans l'urgence.

Pendant sa croissance, l'arbre organise son architecture harmonieusement. En intégrant les contraintes qu'il rencontre, il atteindra une taille maximale.

La taille est une atteinte à l'intégrité de l'arbre. En respectant les exigences vitales de l'arbre, on peut toutefois modérer les dysfonctionnements occasionnés.

L'alignement est une communauté d'arbres qui, bien gérée, rend les services attendus à la société.

L'arbre est un organisme vivant, sa bonne santé passe par le respect de ses exigences vitales.

ATTENTION, À SAVOIR !

Réduire un arbre crée des problèmes pour l'avenir.

L'arbre compense au plus vite une absence ou un manque de feuilles en développant de nombreux rameaux. Les symptômes suivants sont fréquents : feuilles de grande taille, abandon de zones où la sève ne circule plus, diminution des réserves, mortalité de branches et de racines, altération rapide des tissus endommagés...

L'arbre est alors fragilisé durablement et est potentiellement dangereux.

POURQUOI ?

Un arbre a **besoin de toutes ses feuilles**. Il n'a pas besoin d'être taillé, même légèrement.

Il est toutefois **possible d'intervenir** sur les arbres **sans les déstabiliser**, dans l'objectif de les adapter en forme et volume selon des contraintes environnantes.

Par exemple : l'adapter à un espace restreint.

L'arbre se structure seul, il n'a pas besoin d'être taillé.

ATTENTION, À SAVOIR !

Un **arbre réduit retrouve rapidement sa hauteur**, développe des **repousses sur des zones fragilisées**.

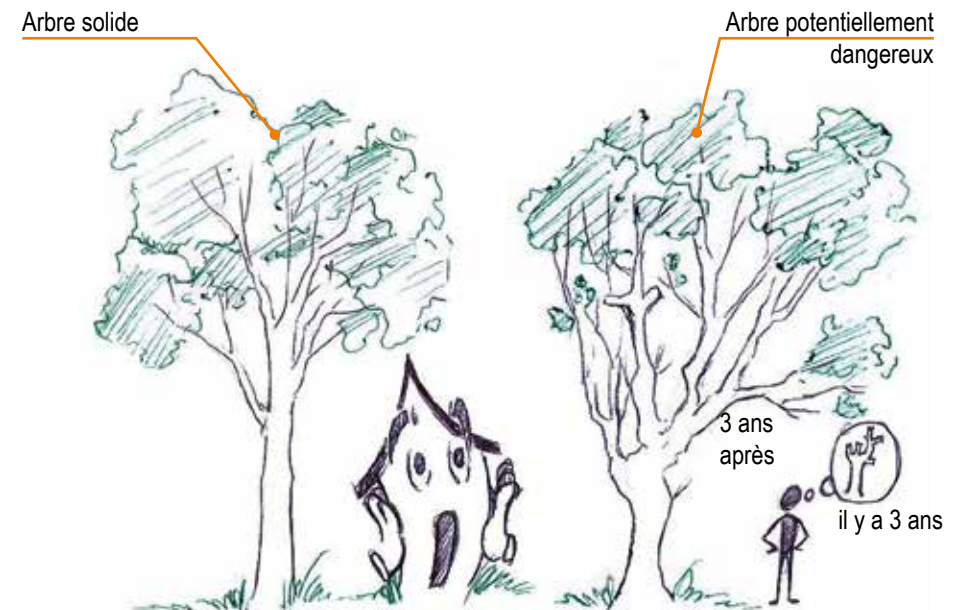
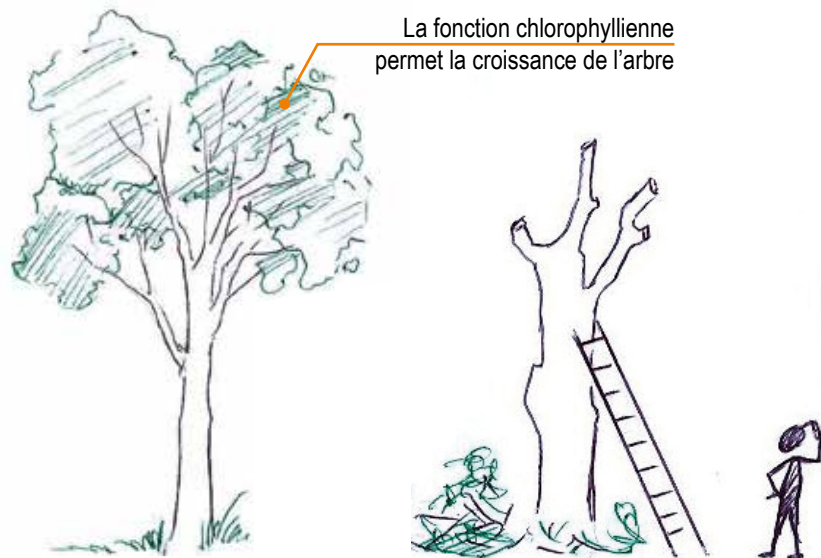
A **hauteur égale**, un arbre réduit donne **bien moins de garantie de solidité** qu'un arbre qui n'a pas subi d'intervention.

POURQUOI ?

Un arbre **en croissance libre se développe harmonieusement** et **renforce son architecture** tout au long de son développement.

Quelque soit sa hauteur, un arbre sain **optimise sa solidité**.

La hauteur atteinte est liée à la qualité de son environnement.



En anticipant les réactions de l'arbre, on peut le «conduire» sans augmenter sa dangerosité.

ATTENTION, À SAVOIR !

La **taille** d'un arbre, ou d'un alignement, ne doit pas être réalisée à n'importe quelle **période de l'année**. Il existe des périodes précises selon le type de taille à réaliser.

Les sections de branches coupées excédant 2 cm de diamètre peuvent entraîner la formation d'altérations puis de cavités, entamant la solidité de l'arbre.

POURQUOI ?

Les **alignements d'arbres en bonne santé** sont une garantie pour la **sécurité des usagers**.

L'**aspect paysager** est également en cohérence avec l'environnement dans lequel ils sont présents.

Il y a des **règles de taille** à appliquer en fonction du **type de contrainte rencontré**.

Un alignement bien géré est en bonne santé. Il répond aux demandes de la société.

ATTENTION, À SAVOIR !

Si l'alignement subit de **multiples agressions** :

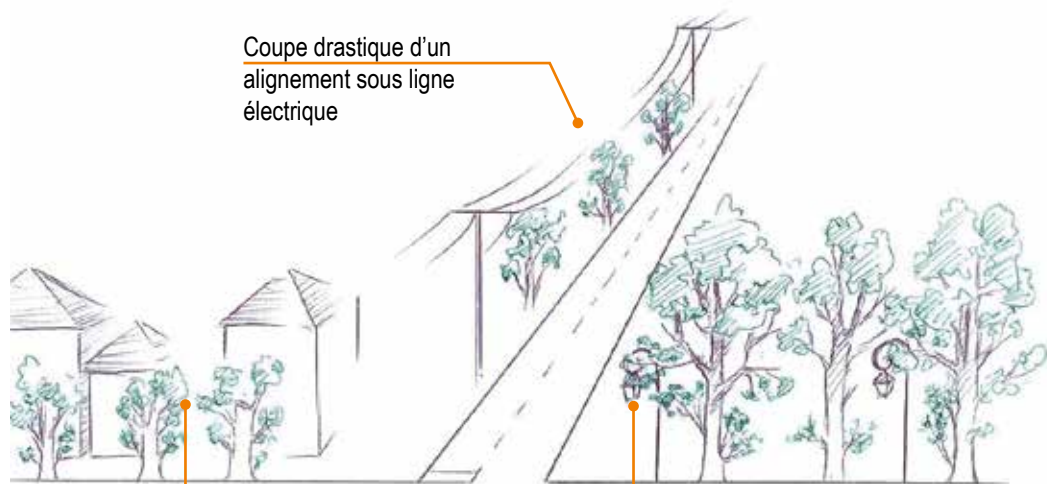
- les arbres deviennent **dangereux**,
- l'**aspect paysager** disparaît,
- le **coût d'entretien** est important.

POURQUOI ?

Un alignement est un **patrimoine arboré**. Il est constitué d'arbres vivant en communauté. Il suit une **évolution**.

Au même titre qu'un bâtiment, il demande une **attention raisonnée**.

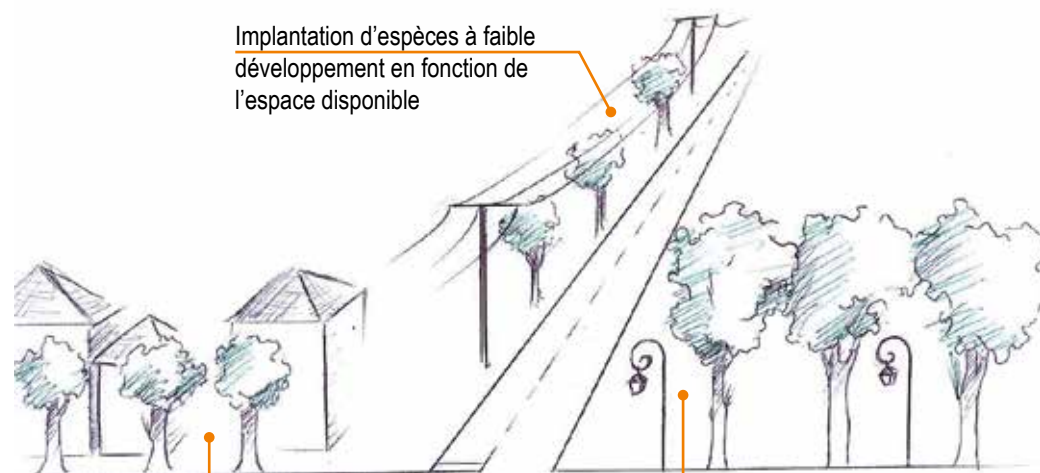
Coupe drastique d'un alignement sous ligne électrique



Coupe très sévère d'un alignement en milieu urbain

Taille sévère inutile sur un alignement en bordure de chaussée

Implantation d'espèces à faible développement en fonction de l'espace disponible



Taille répondant à une forte contrainte urbaine dans le respect de l'arbre

Dégagement de l'éclairage public en respectant l'architecture et la santé de l'arbre

En pratique

Les plantations d'alignement du réseau routier de la Haute-Garonne représentent près de 70 000 arbres.

Ils sont répartis sur un peu moins de 1 000 kilomètres des 6 800 constituant nos routes départementales.

90% de ces arbres sont des platanes.

L'objectif de la collectivité est de promouvoir des techniques d'entretien respectueuses de l'équilibre biologique de ces arbres sans perdre de vue l'aspect « sécurité » tant des usagers de la route que des riverains.



Source : CD31 / DVI / STER

Toutes interventions sur ce patrimoine remarquable doivent donc être définies en amont, respecter l'ensemble des réglementations en vigueur (*) et toutes les procédures préalables mises en place par le Conseil Départemental.

(*) Arrêté préfectoral de lutte contre le chancre coloré du platane du 19 janvier 2015
Site internet : draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

Focus Règlementation

AVANT L'INTERVENTION

La déclaration préalable de travaux sur platane

Rappel du contexte réglementaire : Toutes opérations d'abattage ou d'élagage avec transport de végétaux de platane est soumise à l'information préalable du Service Régional de l'Alimentation (inspection des platanes, mesures de prophylaxie).

Afin de mettre en œuvre ces mesures sur le réseau routier départemental, avant toute intervention sur platane (entreprise ou en régie), une demande d'autorisation de travaux doit être remplie et envoyée au STER* au moins 20 jours avant la date de début des travaux.

APRÈS L'INTERVENTION

Déchets de taille : La filière bois-énergie

L'ensemble des déchets de tailles est évacué vers une filière bois-énergie(*) :

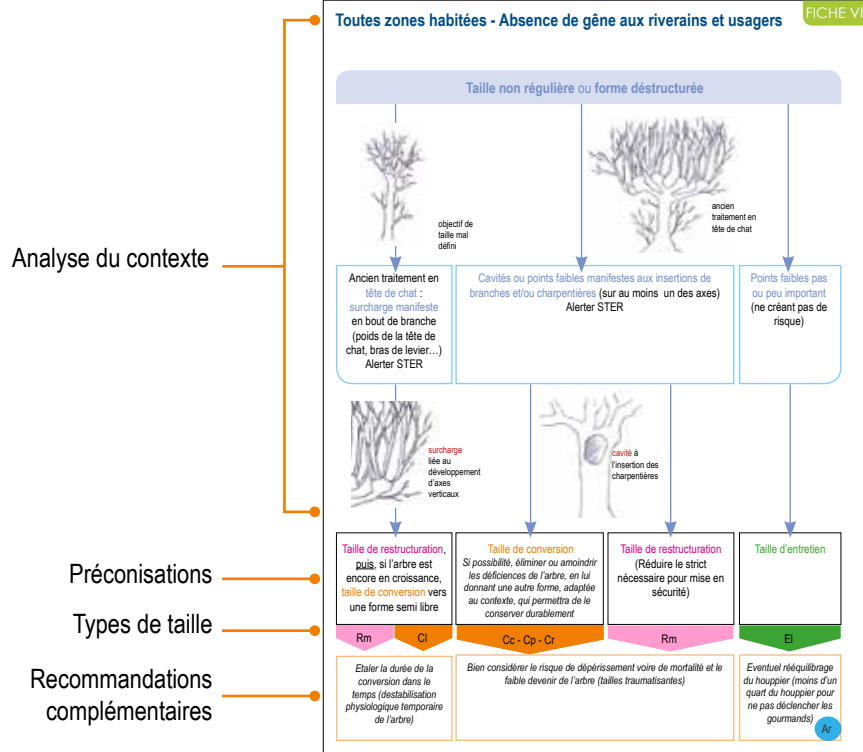
- **Branches < 10 cm de diamètre =>** broyées en morceaux de quelques centimètres de long.

(*) : Ces copeaux peuvent être laissés sur place à condition d'être répandus au pied de l'arbre élagué et dans la limite de 500 L par sujet. À défaut, ces copeaux sont dirigés vers la filière bois-énergie

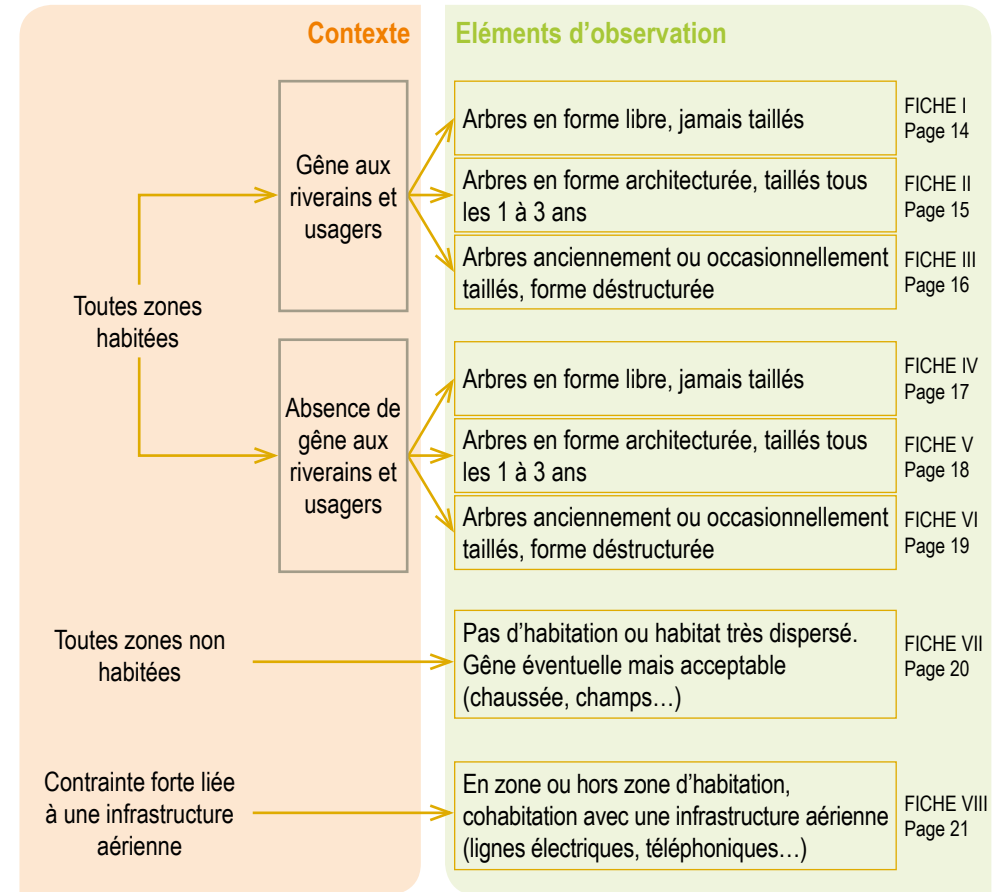
- **Branches > 10 cm de diamètre =>** découpées en tronçons de longueur inférieure à 2 mètres et évacuées vers une filière de valorisation des déchets (bois énergie).
- **Fûts =>** découpés en tronçons de taille permettant ou facilitant leur enlèvement évacués vers une filière de valorisation des déchets (bois énergie).

Concernant la filière bois énergie, les copeaux doivent être stockés dans une benne distincte de celle des tronçons de branches ou de troncs.

Notice d'utilisation du guide Préconisations de tailles des platanes



Quel contexte ? Quelles préconisations ?



taille de conversion (C) :
Cc, Cp, Cr, Cl

taille d'adaptation (A) :
Ap, Ar, Ao

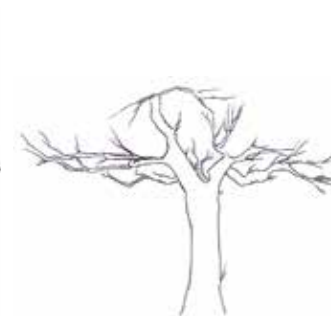
taille d'entretien (E) :
Ei, Eg, Ec, Ep, Er, Et

taille de restructuration (R) :
Rm, Ri

Forme libre



Forme architecturée



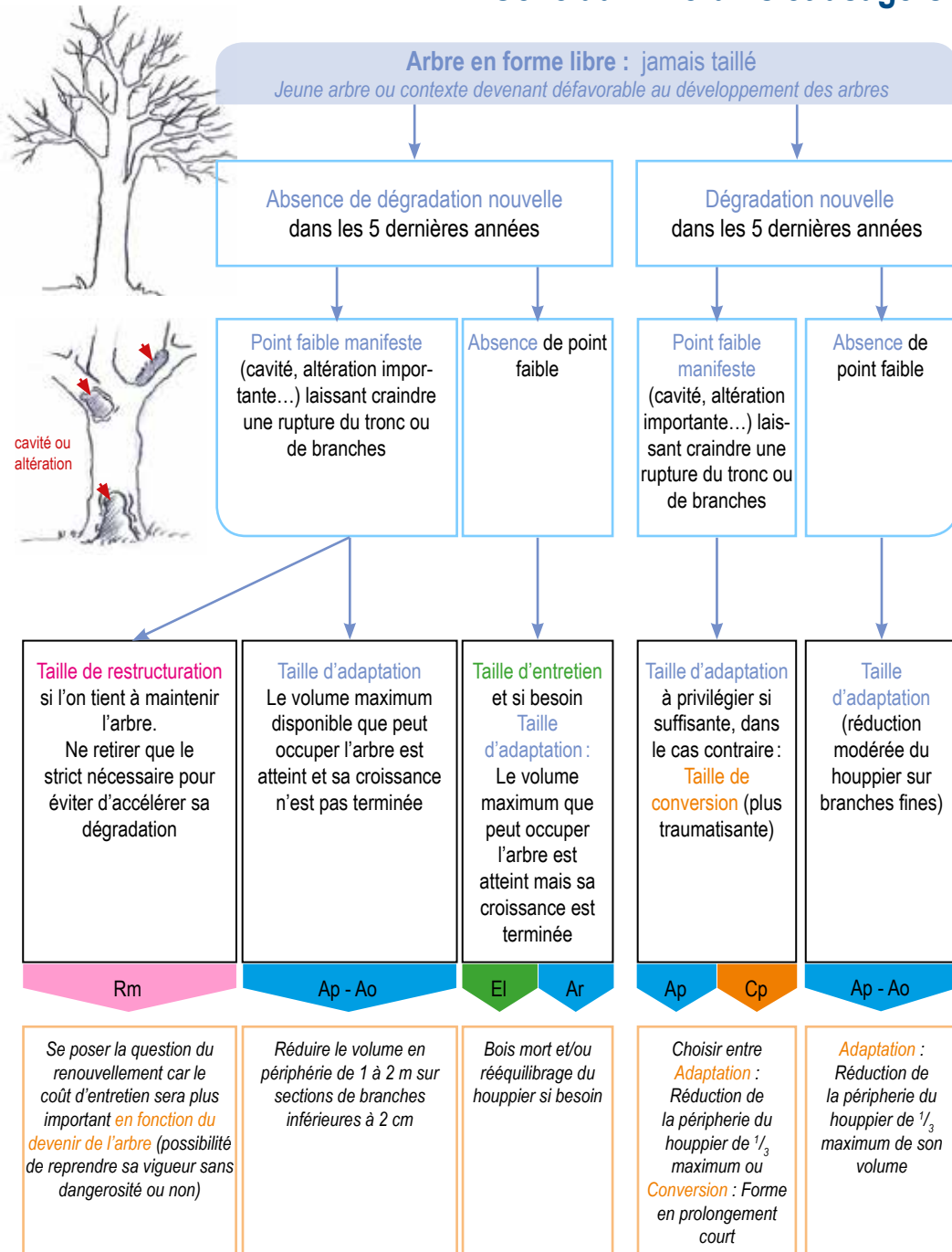
Forme modifiée par des tailles occasionnelles



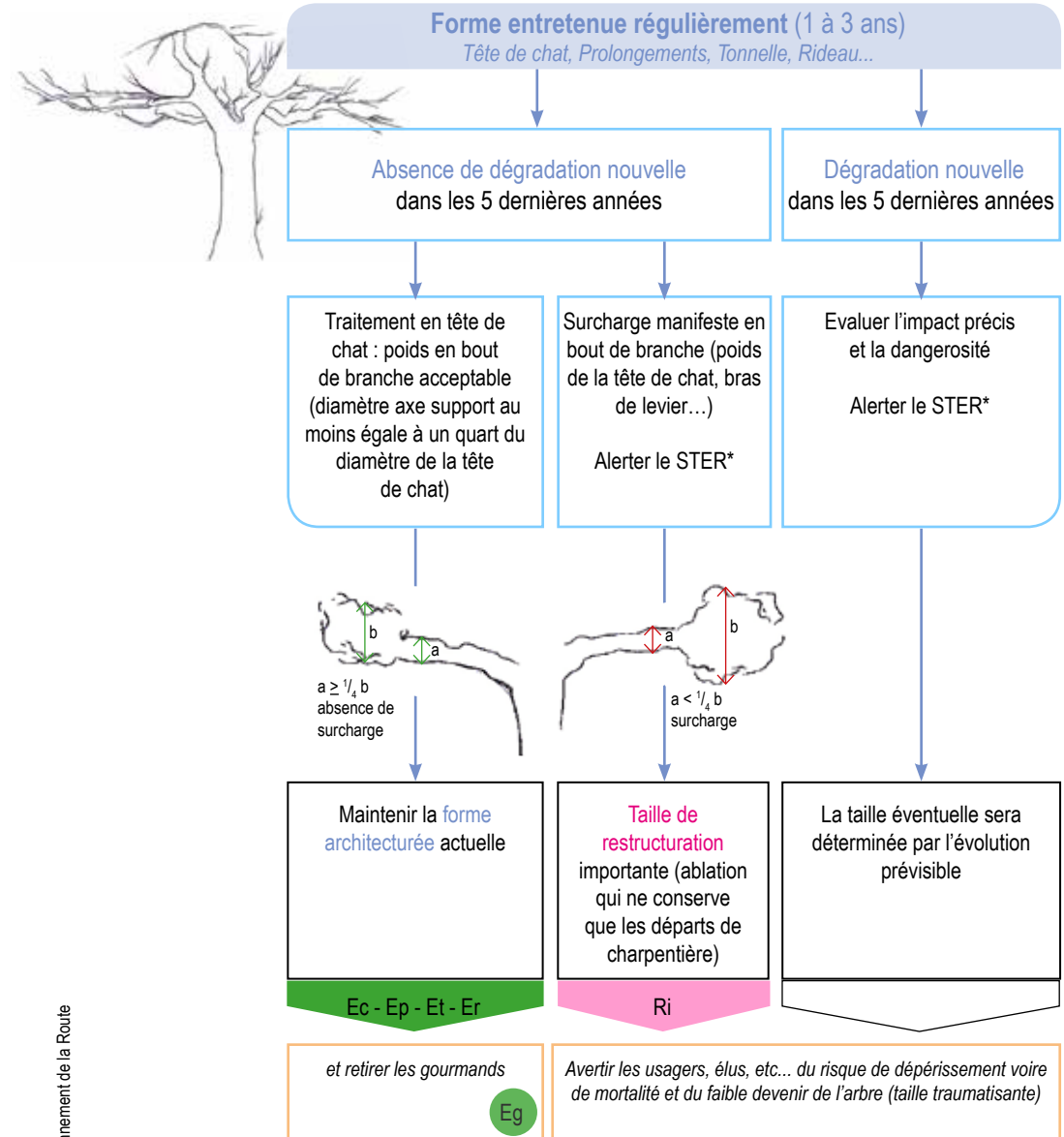
Forme déstructurée



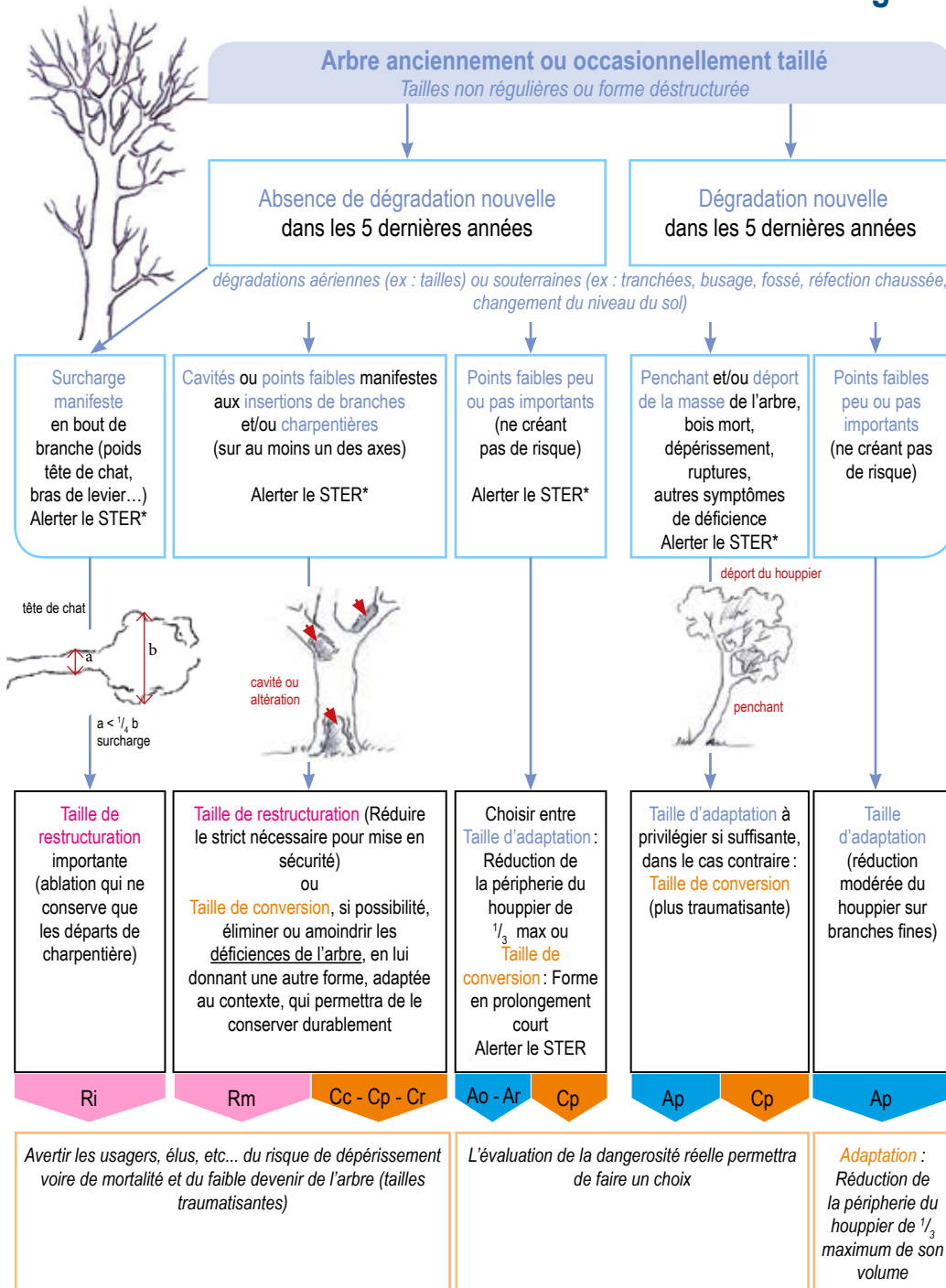
Toutes zones habitées Gêne aux riverains et usagers



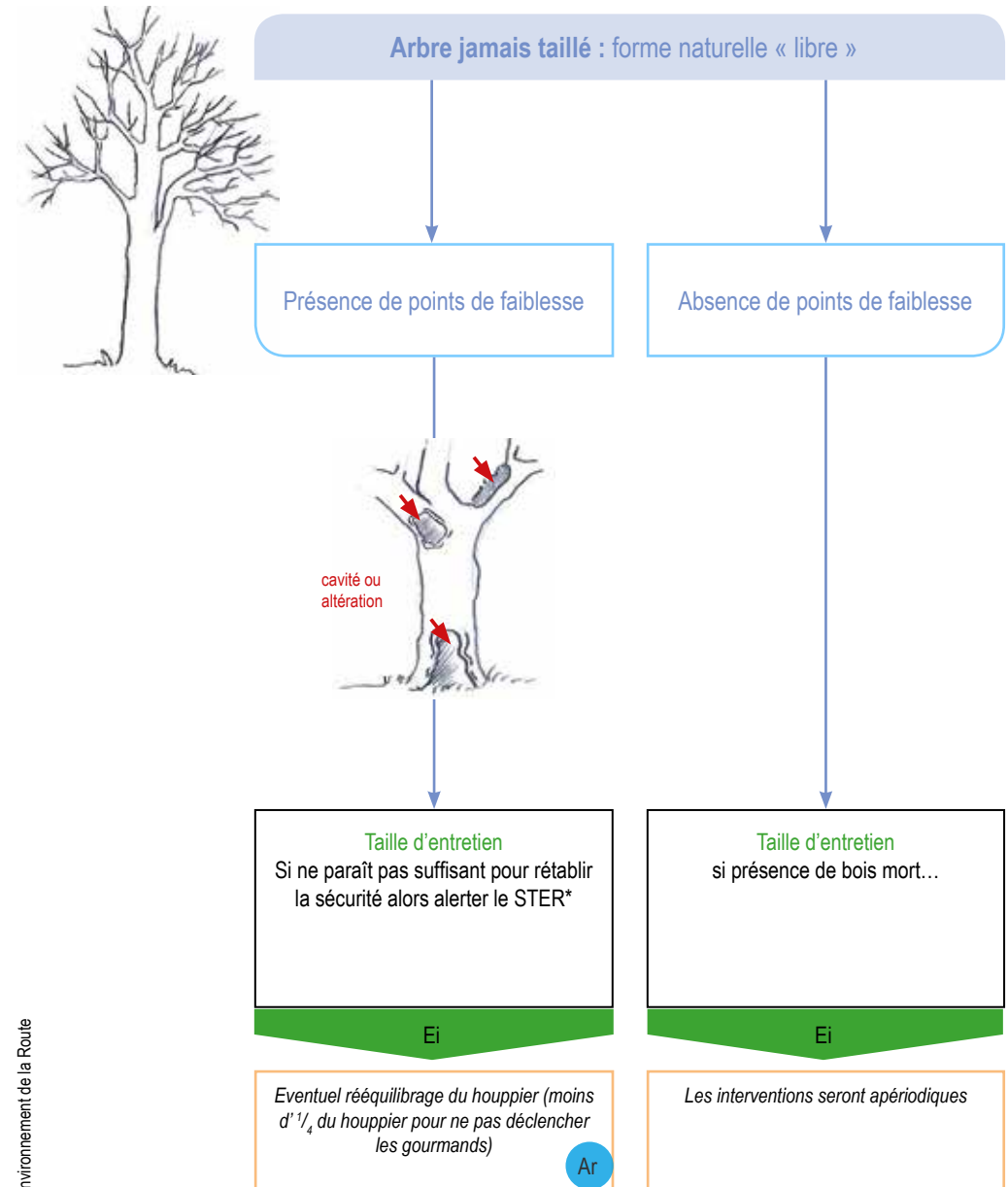
Toutes zones habitées Gêne aux riverains et usagers



Toutes zones habitées Gêne aux riverains et usagers



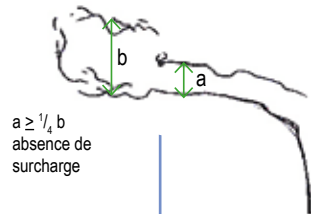
Toutes zones habitées Absence de gêne aux riverains et usagers



Toutes zones habitées Absence de gêne aux riverains et usagers

Forme entretenue régulièrement (1 à 3 ans)
Tête de chat, Prolongements, Tonnelle, Rideau...

Traitement en tête de chat :
poids en bout de branche acceptable
(diamètre axe support au moins égal à un 1/4 du diamètre de la tête de chat)



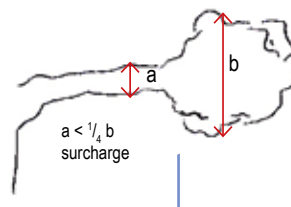
Taille d'entretien
maintenir forme architecturée actuelle
surtout si l'urbanisation peut s'intensifier
dans un délai inférieur à 10 ans

Ec - Ep - Et - Er

Si l'on souhaite modérer le coût de taille,
envisager une taille de conversion vers une
forme semi-libre

CI

Traitement en tête de chat :
surcharge manifeste en bout de branche
(poids de la tête de chat, bras de levier...)



Taille de restructuration
puis, si l'arbre est sain et est encore en
croissance,
Taille éventuelle de conversion
vers une forme semi-libre

Rm

CI

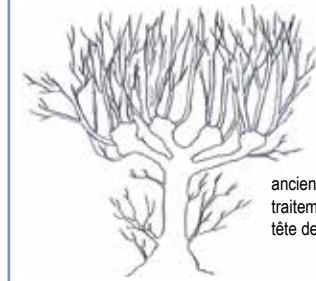
Étaler la durée de la conversion dans le temps
(destabilisation physiologique temporaire de l'arbre).
Une économie de gestion est réalisable à terme

Toutes zones habitées Absence de gêne aux riverains et usagers

Taille non régulière ou forme déstructurée



objectif de
taille mal
défini



ancien
traitement en
tête de chat

Ancien traitement en
tête de chat :
surcharge manifeste
en bout de branche
(poids de la tête de
chat, bras de levier...)
Alerter le STER*



surcharge
liée au
développement
d'axes verticaux

Cavités ou points faibles manifestes aux insertions de
branches et/ou charpentières (sur au moins un des axes)

Alerter le STER*



cavité à
l'insertion des
charpentières

Points faibles pas
ou peu importants
(ne créant pas
de risque)

Taille de restructuration,
puis, si l'arbre est
encore en croissance,
Taille de conversion vers
une forme semi libre

Rm

CI

Étaler la durée de la
conversion dans le
temps (destabilisation
physiologique temporaire
de l'arbre)

Taille de conversion
Si possibilité, éliminer ou amoindrir
les déficiences de l'arbre, en lui
donnant une autre forme, adaptée
au contexte, qui permettra de le
conserver durablement

Cc - Cp - Cr

Bien considérer le risque de dépérissement voire de mortalité et le
faible devenir de l'arbre (tailles traumatisantes)

Taille de restructuration
(Réduire le strict
nécessaire pour mise en
sécurité)

Rm

Taille d'entretien

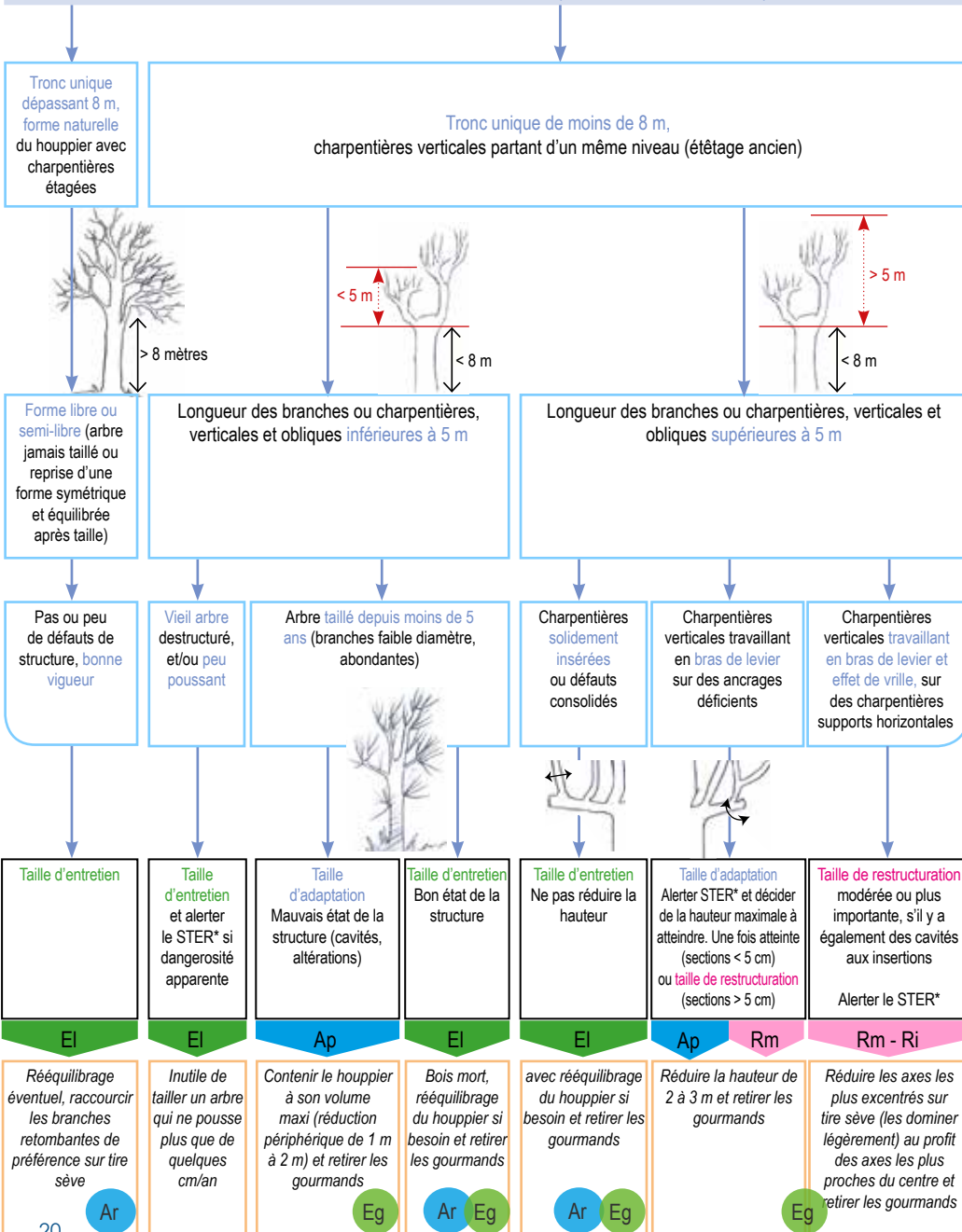
EI

Eventuel rééquilibrage
du houppier (moins d'1/4
du houppier pour ne
pas déclencher les
gourmands)

Ar

Toutes zones non habitées

Pas d'habitation (ou habitat très dispersé)
Gêne éventuelle mais acceptable (chaussée, champs..)



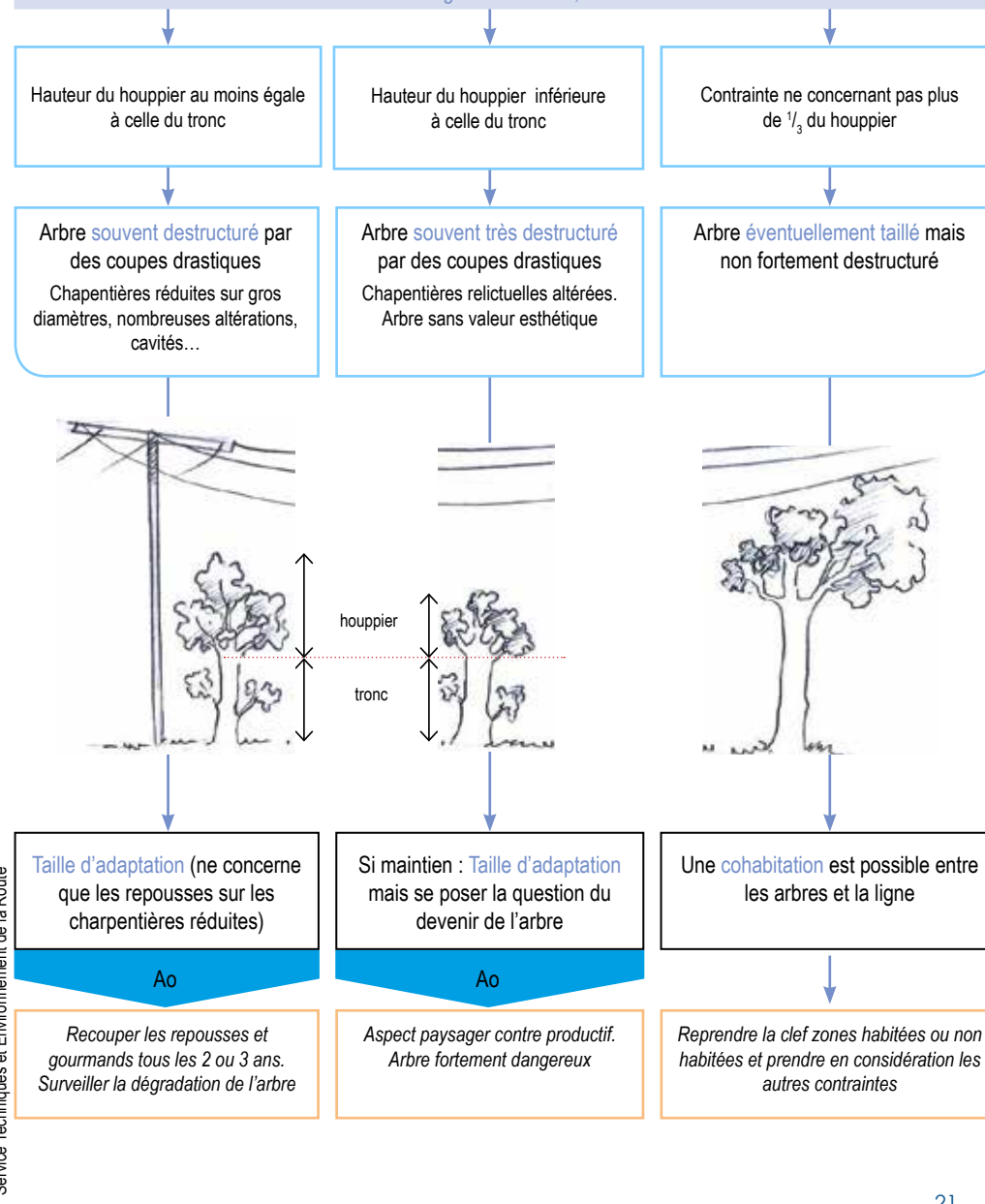
Contrainte forte liée à une infrastructure aérienne

En zone ou hors zone d'habitation, cohabitation avec infrastructure aérienne (lignes électriques, téléphoniques...)

Risque électrique : distances réglementaires d'interventions.

Toutes ces interventions sont à programmer avec le gestionnaire du réseau concerné.

Une convention a été signée avec RTE, s'adresser au STER*.



Conseils Techniques

VIGILANCE MAXIMUM CONTRE LE CHANCRE COLORÉ DU PLATANE

Découvert après la seconde guerre mondiale, le chancre coloré du platane a été détecté sur notre département en 2005. Cette maladie conduit à la mort de l'arbre contaminé et reste à ce jour incurable.

L'homme, par ses interventions sur ou à proximité des platanes, est le principal vecteur de cette maladie.

Contenir son évolution géographique reste possible, mais dépend de l'attention de tous et, en premier lieu, des personnes intervenant directement sur les platanes.



Branche présentant les symptômes du chancre coloré du platane :
Alerter immédiatement le STER

L'élagueur, informé et responsable, doit faire évoluer ses pratiques aujourd'hui, pour transmettre demain à nos enfants, un patrimoine arboré sain et remarquable.

Focus Désinfection

La désinfection des outils de taille entre chaque arbre

Afin de lutter contre la maladie du chancre coloré du platane, **la désinfection entre chaque arbre est obligatoire** sur l'ensemble du territoire départemental pour tous travaux d'élagage de platanes appartenant au Conseil départemental de la Haute-Garonne. Cette mesure permet aussi de lutter efficacement contre l'ensemble des champignons lignivores.

Méthode : Avant désinfection, les outils (tels que les scies, tronçonneuses, sécateurs ou pelles) doivent être **débarrassés de la sciure ou des débris de végétaux**. Ces débris doivent être récupérés et éliminés au même titre que les déchets végétaux.

Pour le petit outillage, il peut être utilisé de l'alcool à 70° ou de l'alcool à brûler. **Le petit outillage est d'ailleurs à prévoir en double pour permettre un roulement avec les outils en cours de désinfection.**

Liste des produits fongicides homologués :
<https://simmbad.fr/public/servlet/produitList.html>.

Cas particulier : les tronçonneuses doivent être idéalement démontées avant désinfection. La chaîne et le guide doivent tremper dans le désinfectant. Le bloc moteur, le carter et pignons doivent être aspergés de désinfectant au-dessus d'une bâche pour pouvoir récupérer les contaminants.



La tronçonneuse : une attention particulière

Les périodes de taille

Si le bois mort peut être retiré toute l'année, il n'en est pas de même pour les branches vivantes.

En ce qui concerne les gourmands, s'ils constituent la grande majorité du feuillage de l'arbre, on se référera alors à la ligne « bois vivant ».

Lorsqu'une taille sévère est nécessaire, elle sera réalisée juste après la chute complète du feuillage.

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Taille d'entretien												
Gourmands	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Possible	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Recommandée	Recommandée
Bois vivant	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Possible	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Recommandée	Recommandée
Bois mort	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Possible	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée
Rideau	Recommandée	Recommandée	Possible	Proscrite	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée
Taille d'adaptation	Recommandée	Recommandée	Possible	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Recommandée	Recommandée
Taille de conversion	Recommandée	Recommandée	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Recommandée	Recommandée
Taille de restructuration	Recommandée	Recommandée	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Recommandée	Recommandée

Légende : Proscrite (rouge) Possible (jaune) Recommandée (vert)

Les tailles

Quatre types de taille sont proposés dans ce document.

E - Taille d'entretien

Suit l'évolution naturelle de l'arbre (forme libre) ou maintient une forme acquise (forme architecturée).

• Forme libre

Ei forme libre : pas de retrait autre que bois mort, reprise de chicots, branches cassées ou affaiblies, frottements

Eg retrait des gourmands sur le tronc et des branches qui basculent

• Forme architecturée

Ec tête de chat **Ep** prolongement **Er** rideau **Et** tonnelle

A - Taille d'adaptation

Consiste à ajuster la forme d'un arbre au contexte.

Ap Réduction de la périphérie de l'arbre

Ar Rééquilibrage du houppier

Ao Réduction orientée sur une partie de l'arbre

C - Taille de conversion

• Conversion d'une forme libre en forme architecturée :

Cc en tête de chat **Cp** en prolongement **Cr** en rideau

• Conversion d'une forme architecturée en forme semi-libre :

Cl conversion d'une tête de chat, prolongement ou rideau en forme semi-libre

R - Taille de restructuration

Dangerosité avérée d'un arbre ne pouvant être contenue que par le retrait de tout ou partie du houppier.

Rm Restructuration modérée

Ri Restructuration importante

E - Taille d'entretien

Suit l'évolution naturelle d'un arbre (forme libre) ou maintien d'une forme acquise (forme architecturée).

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Taille d'entretien												
Gourmands												
Bois vivant												
Bois mort												
Rideau												

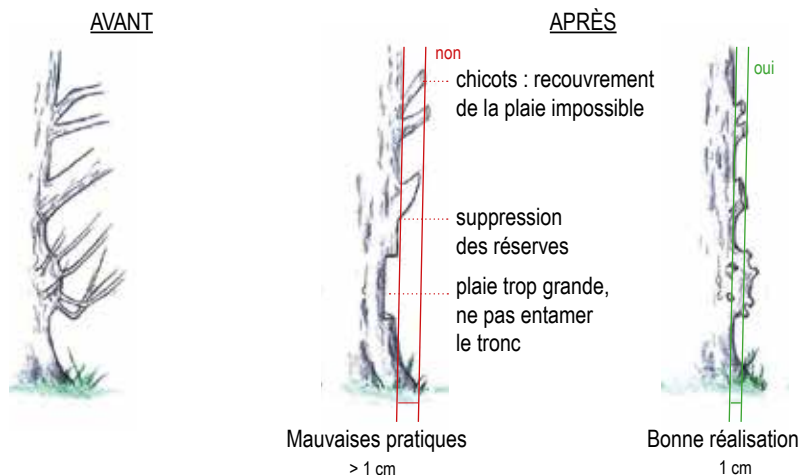
Légende : Proscrite (rouge) Possible (jaune) Recommandée (vert)

Forme libre

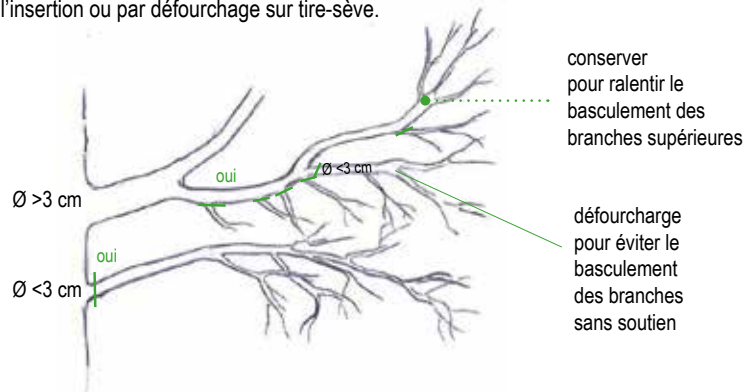
Ei forme libre : pas de retrait autre que bois mort, reprise de chicots, branches cassées ou affaiblies, frottements

Eg retrait des gourmands sur le tronc et des branches qui basculent (gourmands - gabarit)

- Retrait des gourmands

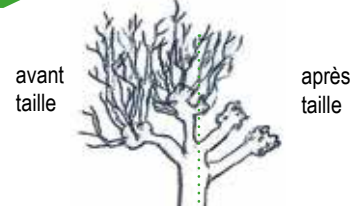


- Gabarit : retrait des branches qui basculent. Taille à l'insertion ou par défourchage sur tire-sève.



Formes architecturées

Ec tête de chat



période fréquence précisions

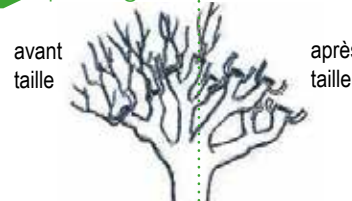
hiver

2 à 3 ans



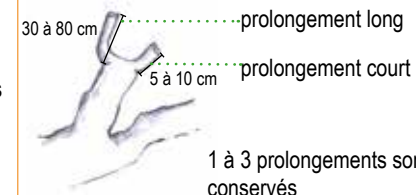
La taille ne doit pas entamer la tête de chat.

Ep prolongement

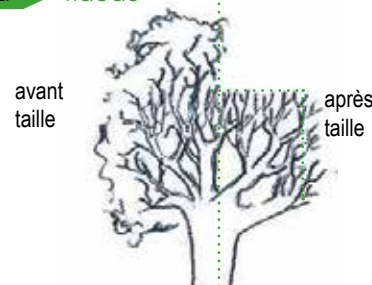


hiver

2 à 3 ans

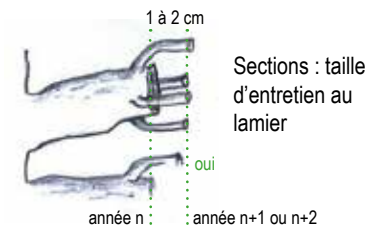


Er rideau

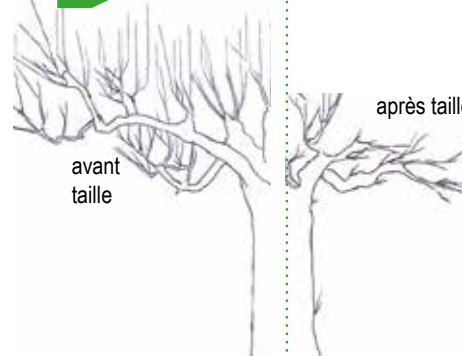


été

annuelle ou 2 ans



Et tonnelle



hiver

annuelle

5 à 7 charpentières horizontales. Retirer toutes les repousses verticales et guider les branches

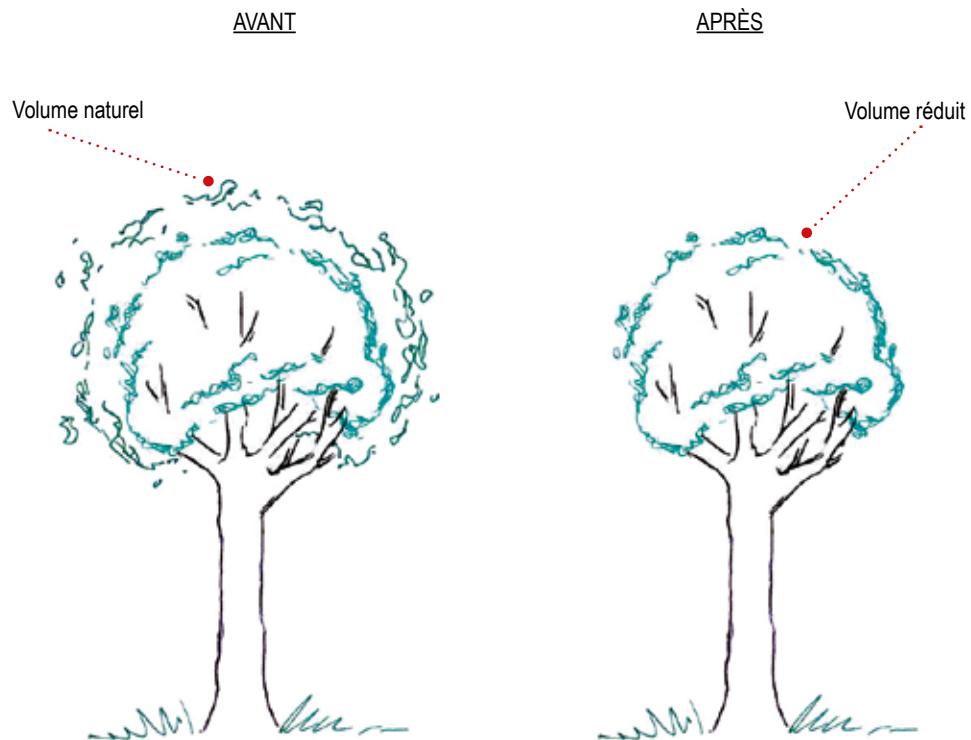
A - Taille d'adaptation

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Taille d'adaptation	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée

Légende : Proscrite (rouge) Possible (jaune) Recommandée (vert)

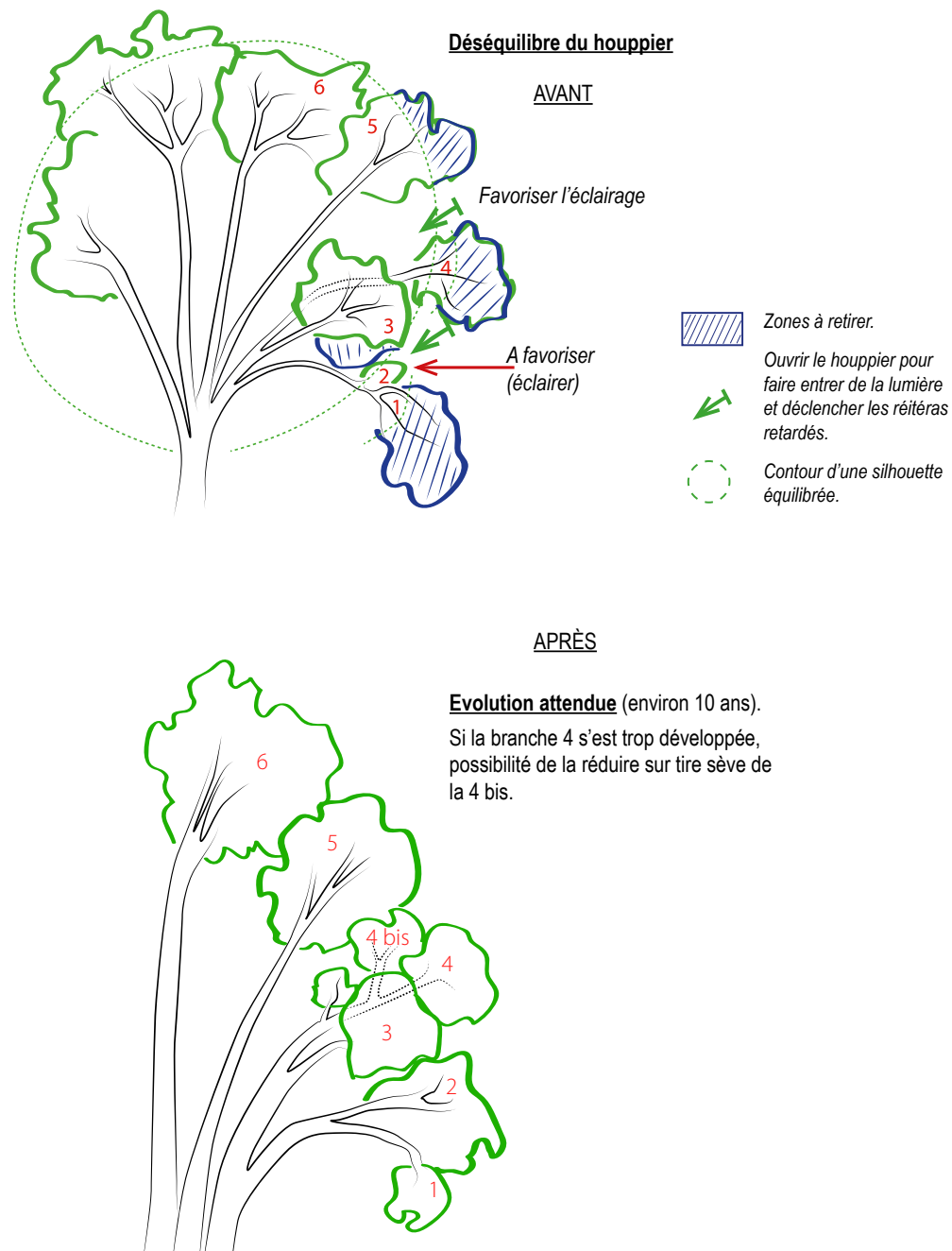
Consiste à ajuster la forme d'un arbre au contexte.

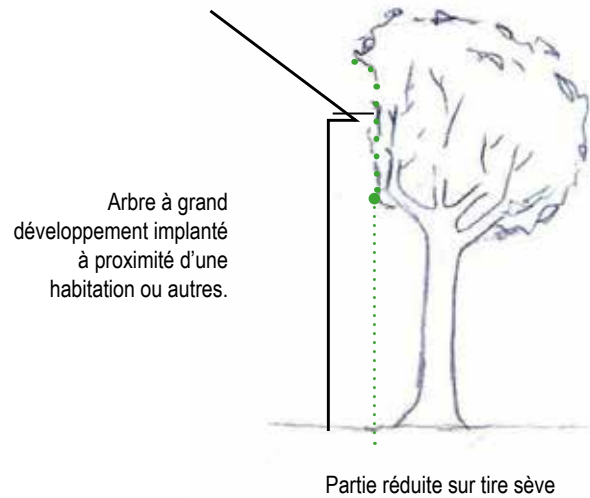
Ap Réduction de la **périphérie** de l'arbre



- Ne pas retirer plus de 1/3 du volume du feuillage.
- Maintenir le volume obtenu par un passage régulier tous les 2 à 3 ans.

Ar Rééquilibrage

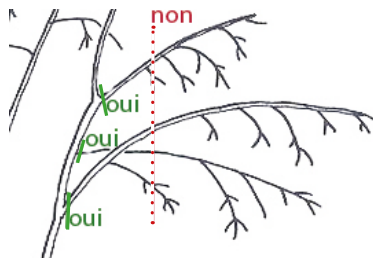




Principe d'intervention

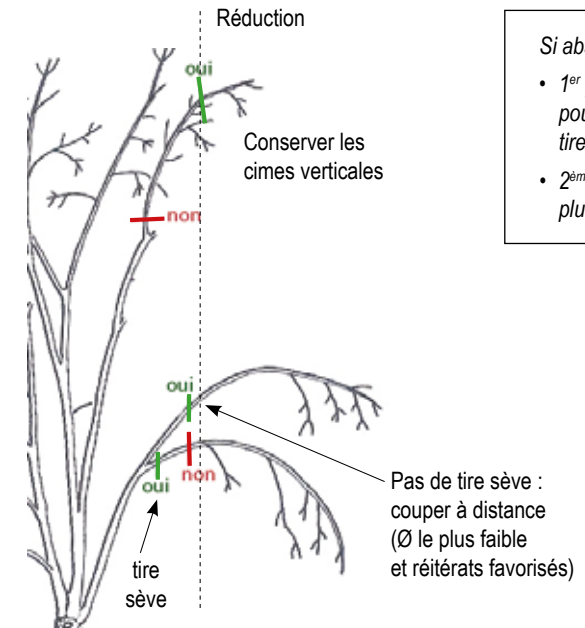
1 - Sur branches de faible section (<3 cm)

Taille au ras du tronc



2 - Sur branches de forte section (>3 cm)

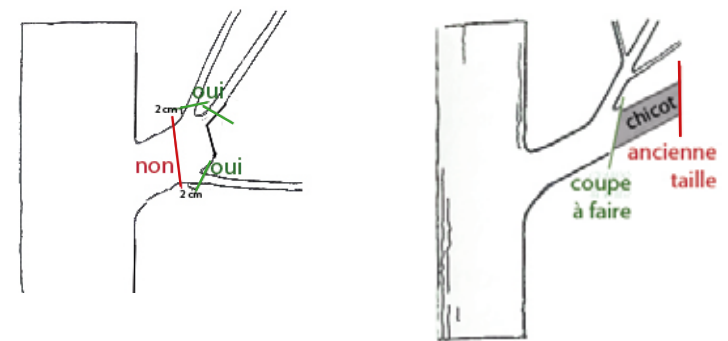
Taille sur tire sève



Si absence de tire sève :

- 1^{er} passage à distance pour créer un nouveau tire sève.
- 2^{ème} passage (2 à 5 ans plus tard) sur tire sève.

Reprise des branches anciennement taillées et des chicots.



La taille doit être effectuée de manière à favoriser le recouvrement de la plaie.

Cela n'est pas possible si un chicot de branche est présent.

C - Taille de conversion

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Taille de conversion	Recommandée	Recommandée	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Proscrite	Recommandée

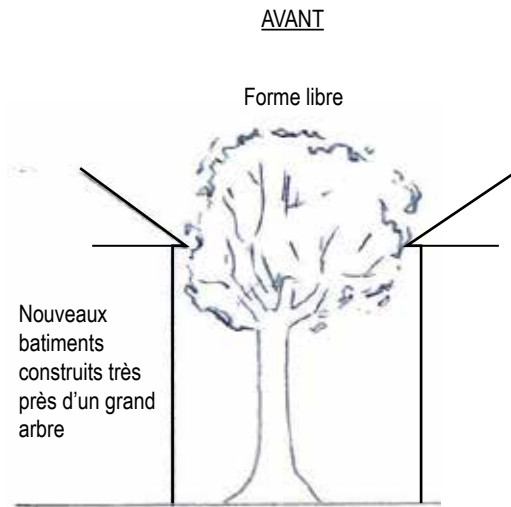
Légende : Proscrite (rouge) Possible (jaune) Recommandée (vert)

Permet de maintenir durablement un arbre après changement de sa forme.

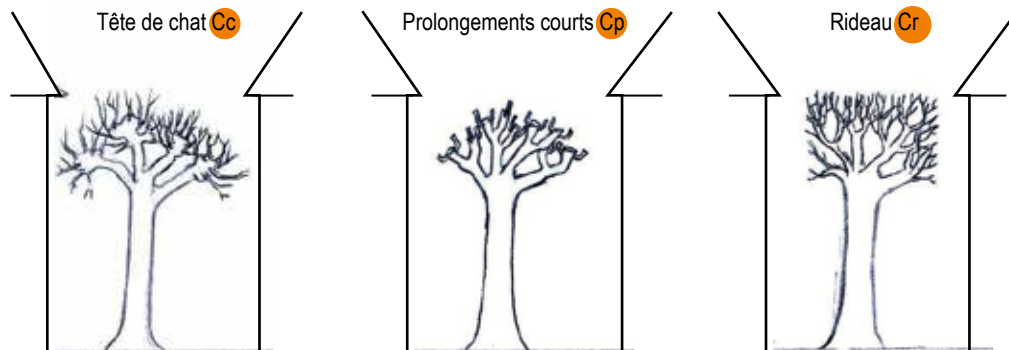
Le contexte de vie de l'arbre ou son état sanitaire impose de réduire son volume.

Conversion d'une forme libre en forme architecturée :

- Cc** en tête de chat
- Cp** en prolongement
- Cr** en rideau



APRES plusieurs années



Maintien de la forme architecturée obtenue grâce à des tailles d'entretien.

Conversion d'une forme architecturée en forme semi-libre :

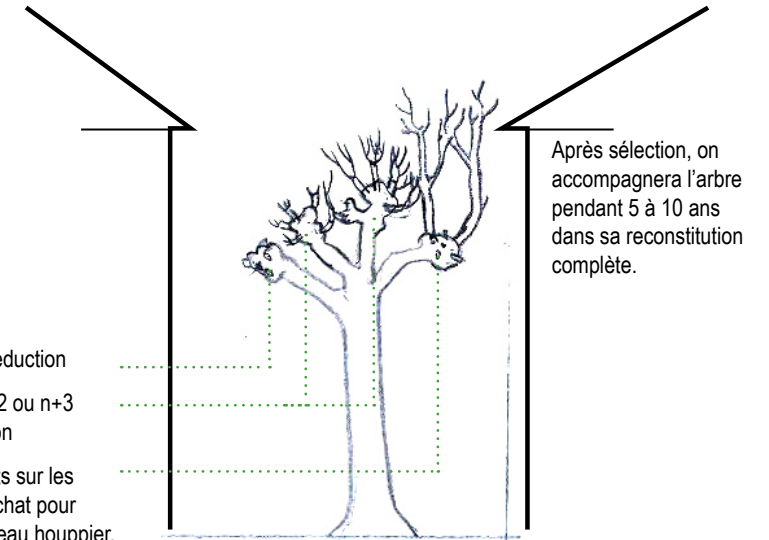
CI conversion d'une tête de chat, prolongement ou rideau en forme semi-libre

Ex. : sur tête de chat

1 : année n : dernière réduction

2 et 3 : année n+1 à n+2 ou n+3 pas d'intervention

4 : sélectionner les rejets sur les anciennes têtes de chat pour formation d'un nouveau houppier.



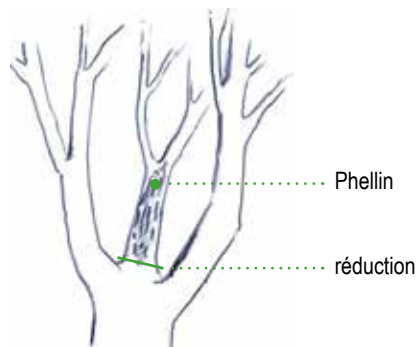
R - Taille de restructuration

Période	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Taille de restructuration	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée

Légende : Proscrite (rouge) Possible (orange) Recommandée (vert)

Dangerosité avérée d'un arbre ne pouvant être contenue que par le retrait de tout ou partie du houppier.

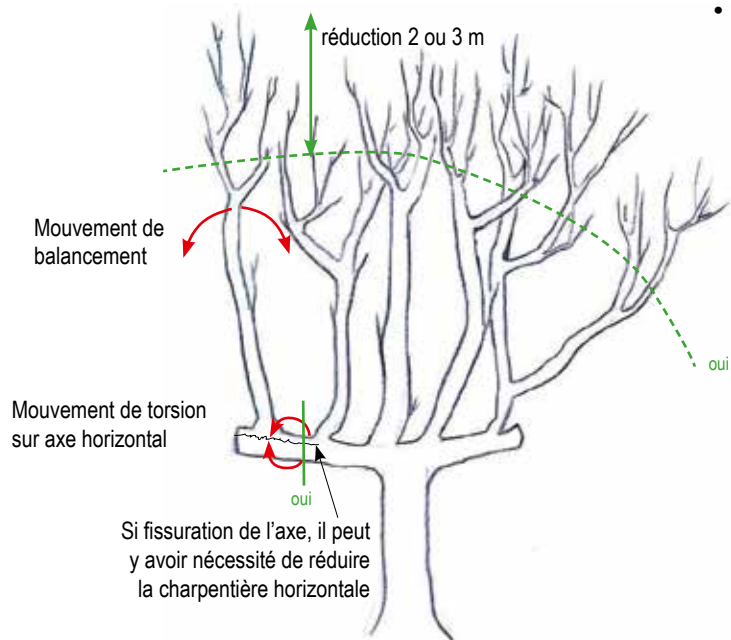
Rm Restructuration modérée



- Une partie défectueuse est supprimée (ex : Phellin tacheté sur une charpentière)

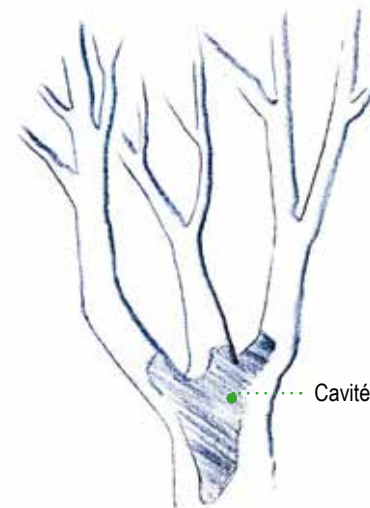
OU

- l'arbre est sévèrement réduit (grosses sections et retrait de plus de $\frac{1}{3}$ du houppier (ex : réduction de la hauteur pour éviter les ruptures sur insertions défectueuses).



Ri Restructuration importante

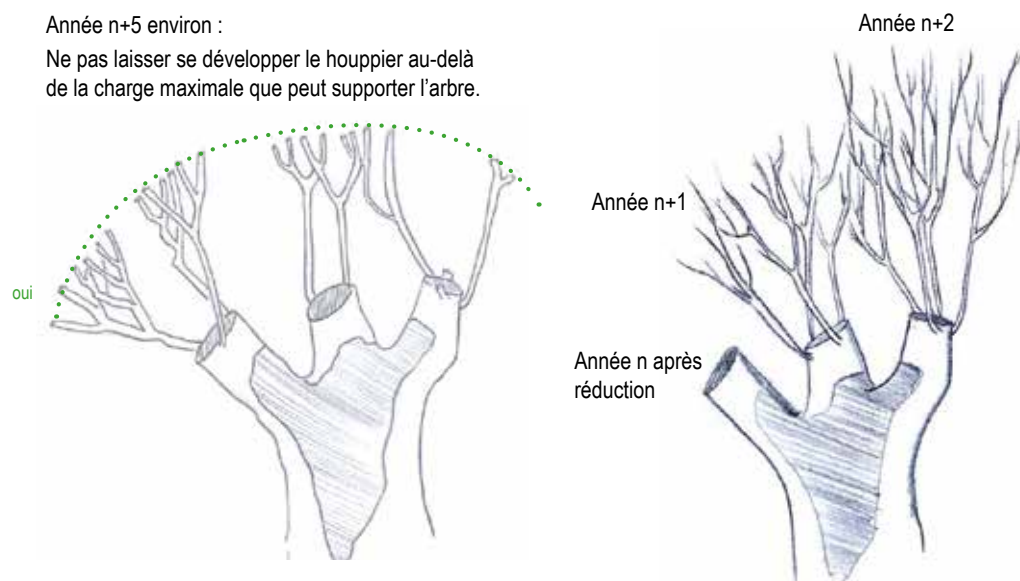
AVANT



Année n

APRÈS

Année n+5 environ :
Ne pas laisser se développer le houppier au-delà de la charge maximale que peut supporter l'arbre.



Glossaire

Adaptation (taille)	Cf fiche spécifique.
Altération	Dégradation des cellules du bois (bois sec ou décomposé), généralement par des champignons et s'apparentant à une pourriture.
Ancrage d'une charpentièr	Attache de la charpentièr sur le tronc (ou de la branche sur la charpentièr ou sur le tronc) formée par le croisement des fibres de bois entre le tronc et la charpentièr. L'ancrage est déficient lorsque l'insertion n'est pas saine (cavités, altérations...).
Apériodique	A intervalle non régulier, commandé par la nécessité d'intervenir. Les arbres sains peuvent occasionnellement nécessiter une intervention. L'intervalle entre deux passages pourra varier de 2 à 5 ans voire 10 ans.
Architecture d'un arbre	Ensemble des structures développées par un arbre au cours de sa croissance et agencement des structures entre elles (positionnement des branches par rapport au tronc, division des branches, occupation de l'espace aérien et souterrain, prise en compte des contraintes de vie...).
Bourgeon dormant	Bourgeon en état de vie ralentie, activé suite à un stress (par exemple une perte de feuillage trop importante) et produisant un gourmand.
Branche	Prolongement du tronc ou des charpentières de diamètre plus faible à l'extrémité desquelles on trouve les rameaux.
Bras de levier	Une charpentièr verticale, à grand développement, issue d'un tronc anciennement étêté agit sur son ancrage lorsqu'elle balance. Plus la longueur de la charpentièr est importante, plus la répercussion sur l'ancrage est forte.
Cavité	Zone creuse, évidée par la dégradation puis le désagrègement des fibres de bois, sous l'action de champignons et d'insectes spécifiques.
Charpentièr	Branche de gros diamètre importante dans l'architecture de l'arbre.

Charpentière relictuelle	Charpentière qui subsiste encore mais dont l'avenir est compté car elle (ou l'arbre) a été maltraitée (coupe inadaptée de branches).
Charpentières étagées	Plusieurs charpentières superposées sur un vieil arbre.
Conversion (taille)	Cf fiche spécifique.
Couronne	Zone du tronc où sont insérées les charpentières en extrémité.
Défourchage	Action de taille consistant à couper un des 2 brins d'une fourche sur une branche ou un tronc.
Dégradation (des arbres)	Dégradation souterraine : tranchée, busage, fossé, à moins de 4 m du pied, réfection chaussée, imperméabilisation de l'espace, changement du niveau du sol... Dégradation aérienne : coupe drastique de branches, nombreuses ou grosses blessures.
Destructurée (architecture)	Des coupes de branches ou charpentières inadaptées provoquent des réactions de détresse de l'arbre qui ne peut plus se construire logiquement. Sa structure est reconstruite mais avec une perte de résistance mécanique. Il est donc plus soumis à des risques de rupture.
Dominé	Se dit d'un arbre, d'une charpentière ou d'une branche dont le feuillage est recouvert par celui des éléments voisins. Par manque de lumière, la croissance est ralentie.
Drastique (coupe ou taille)	Intervention sévère sur un arbre qui ne se justifie que comme dernier recours pour une mise en sécurité (arbre dont la dangerosité est avérée). Dans tous les autres cas une coupe drastique (sections de grosses branches ou charpentières, étêtage...) provoque une destruction de l'arbre et conduit à sa dangerosité et à des coûts de gestion élevés (surveillance, tailles de restructuration...).
Effet de vrille	Une charpentière verticale, à grand développement, agissant sur la charpentière horizontale sur laquelle elle est ancrée, peut provoquer sa torsion et un déchirement de ses fibres. Ce phénomène doit être modéré afin d'éviter les ruptures.
Entretien (taille)	Cf fiche spécifique.
Etêtage	Suppression de tout ou partie du houppier d'un arbre.

Forme d'un arbre	Désigne la morphologie de l'arbre. Elle est naturelle (forme libre), artificielle (forme architecturée), mixte entre les deux précédentes ou complexe du fait de l'abandon de tailles régulières (formes modifiées par des tailles occasionnelles) ou issue de tailles drastiques inadaptées (formes déstructurées).
Forme libre	Silhouette naturelle d'un arbre en croissance libre, jamais taillé.
Forme naturelle	Voir forme libre.
Forme semi-libre	Silhouette d'apparence naturelle mais guidée, accompagnée par des tailles, pour lui donner une forme adaptée à son milieu de vie et proche de sa forme naturelle. (Ex : Favoriser un tronc unique de plus de 4,5 m à 6 m pour le gabarit des véhicules).
Forme architecturée	Forme artificielle donnée à un arbre et maintenue par des tailles répétées pendant toute la durée de vie de l'arbre (tête de chat, prolongement, tonnelle, rideau... mais aussi marquise, gobelet, palissade...).
Forme délaissée ou Forme déstructurée	Forme longtemps maintenue par une taille régulière adaptée, puis arrêtée.
Gabarit	Hauteur des branches qui pourrait gêner le passage (Ex : des véhicules et piétons).
Gêne (dans le cadre du présent document)	La gêne est soit : 1- induite par un risque de rupture avéré pouvant survenir en condition climatique habituelle pour la région (hors tempête). (Ex : risque de chute de branches pouvant occasionner des blessures ou des dégâts matériels). Le risque peut être maîtrisé par une intervention sur l'arbre, sans que cette intervention n'entraîne de risques différés plus importants. Cf. taille de conversion ou de restructuration. 2- liée à une incommodité éventuelle sur les biens : branches surplombant la toiture d'une habitation ou éventuellement le terrain du riverain, branche à distance non réglementaire d'une ligne électrique. Dans tous les cas, l'intervention sera limitée au retrait des branches en déport horizontal (ou oblique, hors houppier) afin de ne pas déstabiliser l'arbre, ni créer des points de faiblesse. Cf. taille d'adaptation. 3- liée à un problème de visibilité (gourmands, gabarit) ou constituant un obstacle sur une circulation (piétonne, cycle, véhicule). Cf. taille d'entretien.

Gourmand	Repousse qui se développe sur le tronc à partir de bourgeons dormants de l'écorce. Ces derniers sont activés pour compenser une perte de feuillage trop importante (taille de plus d'un tiers du volume du houppier).
Houppier	Ensemble de la partie supérieure d'un arbre (Charpentières, branches, rameaux et feuillage).
Insertion d'une charpentière	Zone d'attache de la charpentière sur le tronc.
Point de faiblesse/ point faible	Déficiance dans l'architecture de l'arbre susceptible de favoriser une rupture de branche, charpentière ou tronc. Une cavité ouverte est un point de faiblesse visible.
Port d'un arbre	Voir forme d'un arbre.
Poussant (arbre)	Arbre dont la croissance est active.
Prolongement	Forme architecturé permettant de restreindre l'envergure d'un arbre. On ne conserve de la repousse que le départ (suivant les cas entre 5 et 80 cm) Cf schéma taille d'entretien.
Recépage	Action de couper un jeune plant près du sol. Cela favorise le développement de rejets de souches qui assurent le renouvellement de l'arbre.
Rééquilibrage du houppier	Taille destinée à réduire les branches émergentes, dans le cas d'un houppier dissymétrique. Selon leur forme, ces branches peuvent entraîner des risques, à plus ou moins long terme, et il est recommandé de les tailler avec discernement afin d'éviter leur étalement ou de le modérer. Cf. schéma taille d'adaptation.
Réitérat	Repousse issue de la réitération. Les gourmands sont des réitérats créés par le végétal.
Réitération	Démultiplication des branches, produites naturellement pour élargir le houppier et explorer l'espace (réitération séquentielle). Elle peut également survenir suite à un stress, à partir de bourgeons dormants de l'écorce, pour compenser la perte de bourgeons actifs, comme une taille trop importante (réitération retardée).
Rejet	Branche ou rameau apparaissant à proximité d'une coupe ou d'une cassure. Un rejet est un réitérat. Le rejet de souche est issu du recépage.
Restructuration (taille)	Cf fiche spécifique.

Rideau	Forme destinée à restreindre l'envergure d'un arbre. S'apparente à la taille d'une haie. Tous les 7 ans environ on réalise une taille de recalibrage (retour sur la section la plus grosse des branches) - Cf. schéma taille d'entretien.
Tête de chat	Forme architecturée permettant de restreindre l'envergure d'un arbre. Les rameaux se développent essentiellement sur les extrémités de charpentières et leur taille, répétée au même niveau, forme des accroissements en boule - Cf. schéma taille d'entretien.
Tire sève	Branche conservée à proximité d'une coupe pour maintenir la circulation de la sève sur la branche réduite, ce qui permet d'éviter son dessèchement et d'assurer le recouvrement de la plaie de taille. Cf. schéma taille d'entretien.
Tonnelle	Forme architecturée. Les branches sont orientées et maintenues à l'horizontale en vue d'obtenir une couverture étalée. Cf. schéma taille d'entretien.
Tronc	Partie basale de l'arbre portant le houppier.
Sigles	
DVI	Direction de la Voirie et des Infrastructures.
STER	Service Techniques et Environnement de la Route.

Contacts Infos

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE
Direction de la voirie et des infrastructures

Service Techniques et Environnement de la Route
1, boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9

Tél. : 05 34 33 49 42

Mail : dvi.environnement@cd31.fr

Internet : haute-garonne.fr



Réalisé en collaboration avec l'ONF - Impression CD31/15/09/1471-15374 - Édition Septembre 2015 - Crédit photos CD31 - ONF

